

FICHE ACTION N° R1

Revalorisation des cheminements de bord de l'Ouanne et aménagement autour de l'Etang intégrant l'eau et la biodiversité

Orientation stratégique	Dévoiler l'identité du territoire Remettre la nature au cœur de l'identité locale Aménager les espaces naturels pour les rendre accessible en préservant le milieu (cours d'eau, espaces verts, espèces)
Action nom	Revalorisation des cheminements de bord de l'Ouanne et aménagement intégrant l'eau la biodiversité
Action n°	R1
Statut	En projet
Niveau de priorité	Faible
Maître d'ouvrage	Commune
Description de l'action	Des chemins ruraux en bordure de l'Ouanne, du parc et de l'Etang des Regains notamment dont la population raffole mais qui méritent d'être valorisés. Un travail sur la valorisation de ces espaces notamment sur la signalétique est à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de vie des habitants et des touristes (<i>Cf. plan guide de la commune : travail sur les espaces publics, mise en valeur de l'eau, et lien entre les différents segments fonctionnels et paysagers de la ville</i>)
Partenaires	Financeurs / PVD / CAUE
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût de l'étude <u>Plan guide</u> (30 à 50 000€) puis AMO et MOE (Cf. Accord cadre)
Plan de financement prévisionnel / définitif	Pour phase plan guide : Centralités et FNADT Etudes techniques travaux : DETR liaison douces ou ingénierie études Villages Yonne + Sentiers nature Agence de l'eau
Calendrier	Lancement étude Plan guide : Début 2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	05 Accroître les actions en faveur de la préservation et de la valorisation de l'environnement autour de 4 axes : forestier, milieux humides, prairies, espèces Objectif M : valoriser et préserver les ressources locales en PF



	07 Se positionner comme une collectivité modèle en termes de réhabilitation de son patrimoine bâti et de ses espaces publics Objectif T : Entretenir les espaces publics
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Améliorer l'attractivité touristique, les activités de loisirs et de repos des habitants à proximité immédiate du centre bourg et notamment à proximité du camping
Annexes	

FICHE ACTION N° P2

Réhabilitation de la Halle : patrimoine historique de Charny

Orientation stratégique	<u>Dévoiler l'identité du territoire</u> Valoriser l'identité patrimoniale et culturelle locale Aide à la rénovation du patrimoine et des façades
Action nom	Réhabilitation de la Halle : patrimoine historique de Charny
Action n°	P2
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Charny Orée de Puisaye Collectivité territoriale
Description de l'action	La Halle est un bâtiment atypique. Des études ont été réalisées par 2 architectes. Les travaux de réhabilitation de la Halle débiteront après les travaux de l'aménagement du centre-bourg. Une destination de l'étage doit être trouvée.
Partenaires	AMO CAUE Financeurs Prochaine étape, En attente de l'avancement du projet de l'aménagement du centre-bourg.
Dépenses prévisionnel/définitif	700 000 € HT.
Plan de financement prévisionnel / définitif	DETR / DSIL / DRAC Région : Contrat de territoire Département : Ambitions
Calendrier	Etudes 2023 – Travaux 2024 - L'inauguration est prévue début 2026 au plus tard
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CRTE :

	- 04 Réaffirmer l'identité de la PF Objectif K : Valoriser les édifices et les paysages locaux - 07 Se positionner comme une collectivité modèle en termes de réhabilitation de son patrimoine bâti et de ses espaces publics Objectif S : Mettre en place un plan de réhabilitation du patrimoine bâti et des logements privés avec des objectifs de sobriété énergétique et d'accessibilité
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Améliorer l'attractivité du territoire plus précisément le centre-bourg en mettant en valeur un patrimoine atypique, symbole de cette place en cœur de bourg.
Annexes	Instruction de permis. Demandes d'urbanisme. Socotec par exemple. Voir dossier AMO. Organismes de contrôles en référence à la réglementation sur l'accessibilité.

FICHE ACTION N° P3

Création d'un parcours patrimonial ludique

Orientation stratégique	Dévoiler l'identité du territoire Valoriser l'identité patrimoniale et culturelle locale Proposer des parcours didactiques, culturels et patrimoniaux
Action nom	Création d'un parcours patrimonial ludique
Action n°	P3
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Charny Orée de Puisaye Collectivité territoriale
Description de l'action	La commune de Charny Orée de Puisaye a un territoire très étendu. L'idée de ce projet est la mise en valeur de la richesse bâtiminaire, historique et paysagère locale à travers un parcours ludique. L'atelier sur cette thématique lors de la Maison des projets PVD en avril 2022, a permis d'initier une dynamique. Les retours seront utiles à la construction du projet et à la formation d'une équipe (passionnés, habitants, fondation patrimoines, office de tourisme, etc.)
Partenaires	Les financeurs / L'office de tourisme / Personnes ressources volontaires
Dépenses prévisionnel/définitif	100 000 € H.T. prévisionnels
Plan de financement prévisionnel / définitif	DRAC / DETR Région ENVI Village de l'Yonne+ LEADER Fondation patrimoine
Calendrier	Réalisation du projet pour le printemps 2023.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CRTE : 04 Réaffirmer l'identité de la PF Objectif K : Valoriser les édifices et les paysages locaux
Indicateurs de suivi et d'évaluation	

Conséquence sur la fonction de centralité	Création d'un parcours ludique et attractif pour dynamiser le territoire étendu mais avec toujours à l'esprit l'importance des retombées sur la centralité (consommation dans les commerces, hébergement, image positive à l'extérieur, etc.)
Annexes	Carto/notes atelier MDP avril 2022

FICHE ACTION N° E4

Plan guide d'aménagement – une feuille de route stratégique vers l'opérationnalité à Charny

Orientation stratégique	Vivre sur le territoire : Améliorer la gestion urbaine et paysagère des petites villes Partager une vision stratégique globale de l'aménagement des centres-bourgs
Action nom	Plan guide d'aménagement – une feuille de route stratégique vers l'opérationnalité
Action n°	E4
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune
Description de l'action	Contexte : - Des enjeux et des orientations identifiés - Plusieurs secteurs géographiques stratégiques dans le centre-bourg - Plusieurs ébauches et idées de projets encore à préciser - Du foncier disponible, des bâtiments communaux sans destination, d'autres sans fonction - Une ressource eau à rendre visible et à gérer au mieux - Une problématique liée aux stationnements et la mobilité en centre-bourg - Un besoin de comprendre l'articulation des futurs projets entre eux - Un besoin de juger de la faisabilité, du coût, de la méthode à employer et finalement de la priorisation de chaque action / projet pour la commune (calendrier) - Utilité pour se faire, d'une lecture globale et partagée des intentions et des scénarios de projets pour comprendre la stratégie de revitalisation de Charny et accompagner les élus pour faciliter leurs choix. → <u>Un plan... guide du projet global de redynamisation de Charny est donc envisagé. Il permettra d'avoir le cadre de tous les projets stratégiques de la commune pour une mise en œuvre à court, moyen et/ou long terme</u> Les équipes pluridisciplinaires (sociologues, urbanistes, paysagistes, etc.) retenues « garantiront » une qualité des futurs projets à mettre en œuvre (conseils sur les meilleures options d'aménagement des espaces

	publics, souci d'une qualité paysagère et d'une amélioration du cadre de vie et du confort des usagers). Synthèse des projets à mettre en lien dans le plan guide : ✓ <u>Des fiches actions « Projets » et « Réflexion de projets » à intégrer pour des projets structurants à préciser et pour une cohérence globale :</u> ✓ Revalorisation des cheminements de bord de l'Ouanne et aménagement de l'Etang intégrant l'eau et la biodiversité – R1 ✓ Réhabilitation de la Halle patrimoine historique de Charny – P2 ✓ Création du regroupement pédagogique sud – P5 ✓ Ré-aménagement de l'espace sportif – P7 ✓ Aménagement du centre-bourg – P8 ✓ Création d'un pôle culturel – P10 ✓ <u>Des enjeux spécifiques à traiter : ils seront dans l'idéal étudiés en parallèle (Cf. Mission accord cadre) et intégrés au plan guide :</u> ✓ Optimiser l'usage des locaux communaux (trouver la destination la plus appropriée) : exemple la Halle, la Grange aux Dîmes, les archives, etc. → Après le plan guide : les étapes et missions suivantes davantage techniques permettront de préciser les options de projets retenues dans le plan guide et d'élaborer le plan d'actions : préfiguration des espaces publics dont voirie, études VRD.
Partenaires	Financeurs / CAUE / PVD
Dépenses prévisionnel/définitif	A préciser selon option choisie – Fourchette de 30 à 50 000€ selon.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Centralités : Région FNADT
Calendrier	Plan guide dans le cadre d'un accord cadre : réponse au marché par les prestataires prévues pour début 2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	- CRTE : 07 Se positionner comme une collectivité modèle en termes de réhabilitation de son patrimoine bâti et de ses espaces publics Objectif T : Entretien des espaces publics - 08 Assurer l'accès aux différents services et équipements sur l'ensemble du territoire (commerces de proximité, santé, éducation, culture, solidarité) Objectif W : Développer l'offre d'équipements publics pour renforcer les centralités
Indicateurs de suivi et d'évaluation	

Conséquence sur la fonction de centralité	Cette étude permet à partir de la programmation urbaine poussée (plan guide) de définir la stratégie urbaine, paysagère et patrimoniale à mener durant les années à venir afin de concourir à la revitalisation du centre-bourg.
Annexes	

FICHE ACTION N° P5

Création du regroupement pédagogique sud

Orientation stratégique	<u>Vivre sur le territoire :</u> Améliorer la gestion urbaine et paysagère des petites villes Valoriser le foncier disponible ou en friche, pour permettre de nouveaux usages et/ou fonctionnalités
Action nom	Création du regroupement pédagogique sud
Action n°	P5
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Charny Orée de Puisaye Collectivité territoriale
Description de l'action	Le projet prévoit le regroupement des écoles des communes déléguées de Malicorne, Grandchamp, Saint Denis sur Ouanne, Perreux et Saint Martin sur Ouanne. Aujourd'hui, les écoles comprennent environ 70 enfants. Ce regroupement permettra une amélioration énergétique des bâtiments, une mise en sécurité et une mise en accessibilité, une amélioration de la vie des enseignants, un développement plus efficient des projets pédagogiques. Aussi, il permettra de limiter des frais de transport pour certaines familles. Enfin, cette construction est envisagée sur la commune de Saint Martin.
Partenaires	L'éducation nationale (inspection et enseignants) L'AMO Les sollicitations des autres partenaires concernant les subventions sont en cours. Prochaine étape, en attente de la signature d'un accord-cadre espaces publics et aménagement par la CCPF.
Dépenses prévisionnel/définitif	3 000 000 € HT.

	Le projet pourra générer des sources d'économie du fait de la mutualisation des sites (entretiens, fluides...). Concernant le personnel une efficience sera à trouver.
Plan de financement prévisionnel / définitif	DETR/DSIL Région Contrat de territoire Département Ambitions ADEME / Banque des territoires (si géothermie) La collectivité financera ce projet via un emprunt et son autofinancement.
Calendrier	Une phase de discussion doit être menée avec l'AMO. Etudes 2023 – AMO - l'inauguration est prévue en septembre 2025.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CRTE : 01 Accompagner le déploiement numérique et son appropriation Objectif A : Dresser une feuille de route du déploiement numérique 08 Assurer l'accès aux différents services et équipements sur l'ensemble du territoire (commerces de proximité, santé, éducation, culture, solidarité) Objectif W : Développer l'offre d'équipements publics pour renforcer les centralités
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Equipement structurant pour le territoire à proximité immédiate du bourg de Charny. Charny est la collectivité pilote. Ce projet n'a pas de conséquence directe sur la fonction de centralité de Charny bourg. En revanche, il a une réelle conséquence INDIRECTE d'attractivité étant donné les exigences des parents vis à vis de la qualité de l'école : "Les parents, et en particulier les populations nouvelles (les fameux « rurbains ») ont des exigences importantes en matière d'offre scolaire ainsi qu'en matière d'activités péri ou extrascolaires, culturelles, ce qui explique parfois une certaine fuite des enfants vers l'école du bourg-centre voisin (Azema, 2005)." Le projet est aussi un atout pour la centralité é puisqu'il permet à des enfants du primaire d'accéder ensuite au collège situé en centre-bourg

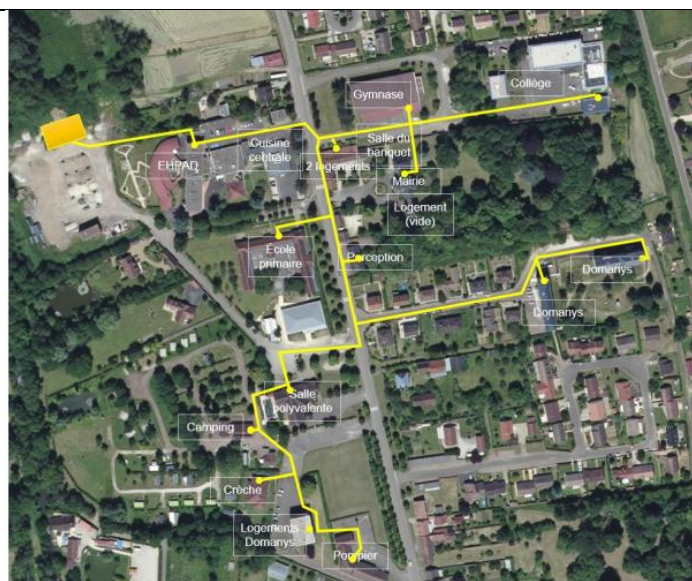
	de Charny : parcours scolaire Ainsi, ce projet de regroupement un 1 bâtiment neuf de 3 écoles actuelles en mauvais état et dispersées sera positif pour la centralité. Cette solution a l'avantage également de permettre la mutualisation des moyens (BCD, salle informatique, installations sportives, parfois cantine, etc.) et d'assurer la vie d'une équipe pédagogique. Ils augmentent en plus les obligations du département en matière de transports scolaires
Annexes	Voir dossier AMO.

FICHE ACTION N° P6

Création d'un réseau de chaleur : construction d'une chaufferie bois

Orientation stratégique	<u>Vivre sur le territoire :</u> Améliorer la gestion urbaine et paysagère des petites villes Optimiser l'immobilier existant : - (re)définir la destination des équipements, le rythme d'utilisation pour éviter la mono-fonctionnalité des sites - requalifier les bâtiments dégradés ou délaissés - assurer la performance énergétique des sites en prenant en compte les besoins en occupation
Action nom	Création d'un réseau de chaleur : construction d'une chaufferie bois
Action n°	P6
Statut	Validé
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Charny Orée de Puisaye Collectivité territoriale
Description de l'action	Le projet consiste en la création d'un réseau de chaleur au bois plaquette regroupant une quinzaine de bâtiments dont communaux, privés, Domanys, EHPAD et Collège. Une étude de faisabilité précisera les possibilités Parmi les emplacements étudiés pour la chaufferie, le terrain appartenant au CD 89 situé à l'ouest de l'EHPAD est intéressant - Stade : 19 juillet 2022 Présentation de la V2 par agent CCPF : analyse d'opportunité effectuée. - Etude de faisabilité à mener ensuite : consultation bureau d'étude spécialisé chaufferie bois.
Partenaires	CCPF / ADEME : prise en/ Département
Dépenses prévisionnel/définitif	Etude de faisabilité permettra de préciser le coût prévisionnel ?
Plan de financement prévisionnel / définitif	ADEME : L'étude faisabilité est subventionnée à 70% du HT par l'ADEME. Région chaufferie

	AAP Feder rural en fin 2022/déb 2023
Calendrier	2023 : Etudes faisabilité montage admin et financier 2024 : Travaux 2025 : Suivi exploitation
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CRTE : 07 Se positionner comme une collectivité modèle en termes de réhabilitation de son patrimoine bâti et de ses espaces publics Objectif S : Mettre en place un plan de réhabilitation du patrimoine bâti et des logements privés avec des objectifs de sobriété énergétique et d'accessibilité 08 Assurer l'accès aux différents services et équipements sur l'ensemble du territoire (commerces de proximité, santé, éducation, culture, solidarité) Objectif W : Développer l'offre d'équipements publics pour renforcer les centralités
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Permettre un chauffage plus vertueux des bâtiments publics voire privés de la commune grâce aux ressources locales en bois. Inscrire la centralité de Charny dans une dynamique de transition énergétique
Annexes	Parcelle ZC0167, propriété de département :  Schéma du projet réseau de chaleur, en date de Juillet 2022 :



Surfaces raccordées	17 900 m ²
Puissance	1 600 kW
Longueur réseau	1 500 m linéaire
Nombre de sous-stations	14 sous-stations
Energie entrée bâtiments	1 700 MWh
Densité énergétique	1,15 MWh/m

FICHE ACTION N° P7

Ré-aménagement de l'espace sportif

Orientation stratégique	<u>Vivre sur le territoire :</u>
Objectif	Améliorer la gestion urbaine et paysagère des petites villes Optimiser l'immobilier existant : - (re)définir la destination des équipements, le rythme d'utilisation pour éviter la mono-fonctionnalité des sites - requalifier les bâtiments dégradés ou délaissés - assurer la performance énergétique des sites en prenant en compte les besoins en occupation
Action nom	Ré-aménagement de l'espace sportif
Action n°	P7
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Charny Orée de Puisaye Collectivité territoriale
Description de l'action	Ce projet prévoit plusieurs phases : - Le changement d'affectation de la piscine. - La création d'un plateau sportif : piste d'athlétisme, 4 couloirs (200 m), une piste d'accélération (100 m), deux terrains de basket, une aire de lancer de poids et de javelot et un saut en longueur. - Réhabilitation du terrain de tennis - Extension et rénovation du gymnase
Partenaires	L'ANS a été approché dans le cadre du plan 2022-2024, pour un financement de 80%. : enveloppe vide au moment de la demande. Autres financeurs Plusieurs critères facilitants dont la présence du collège, la qualification du territoire en ZRR)
Dépenses prévisionnel/définitif	AMO : 20 000 € H.T. Changement d'affectation de la piscine : en attente du retour de l'AMO. AMO piscine : 30 000 € H.T.

	Plateau : 850 000 € H.T. Extension et rénovation gymnase : ? Réhabilitation du terrain de tennis : ? 1 000 000 € H.T. prévisionnels -> A réestimer Le projet pourra générer des sources d'économie du fait de la mutualisation des sites (entretiens, fluides...). Concernant le personnel une efficience sera à trouver
Plan de financement prévisionnel / définitif	DETR/DSIL Région ? 53.51 Aménagement sportif du territoire ? Construction équipement pratique de proximité 20% max et 20 000€ max. + Piscines couvertes si besoin : restructuration et mise aux normes tech et règlementaires tx intervention max 30% et 300 000€ max Centralités non adapté à priori, à vérifier LEADER (axe sport sauf piscine) ADEME : remise aux normes études Le reste à charge sera financé par emprunt, dédié ou non.
Calendrier	Etudes jusqu'à l'automne 2022. Une phase de discussion doit être menée avec l'AMO Inauguration prévue en septembre 2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CRTE : 07 Se positionner comme une collectivité modèle en termes de réhabilitation de son patrimoine bâti et de ses espaces publics Objectifs S : Mettre en place un plan de réhabilitation du patrimoine bâti et des logements privés avec des objectifs de sobriété énergétique et d'accessibilité 08 Assurer l'accès aux différents services et équipements sur l'ensemble du territoire (commerces de proximité, santé, éducation, culture, solidarité) Objectif W : Développer l'offre d'équipements publics pour renforcer les centralités
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Création d'un lieu de vie complet autour de l'union sportive (550 adhérents), du collège, du pôle culturel, des écoles. Pour l'instant, c'est un lieu excentré. En augmentant le nombre d'expériences possibles dans cette partie du bourg, on le redynamise. Création envisagée d'un club d'athlétisme. Possibilité de compétitions départementales et régionales.
Annexes	Instruction de permis. Demandes d'urbanisme. Socotec par exemple. Voir dossier AMO. Organismes de contrôles en référence à la réglementation notamment accessibilité et sécu



FICHE ACTION N° P8
Aménagement du centre bourg

Orientation stratégique	<u>VIVRE SUR LE TERRITOIRE</u> Permettre la mobilité pour tous Assurer l'accessibilité aux centres-bourgs par des axes apaisés, un partage de la voirie avec les modes actifs et des cheminements doux.
Action nom	Aménagement centre bourg
Action n°	P8
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Charny Orée de Puisaye Collectivité territoriale
Description de l'action	Mise en conformité, en respectant la réglementation en termes de mobilité et d'accessibilité. Améliorer le cadre de vie des habitants, rendre attractif le centre bourg. Réfection de réseaux souterrains (Assainissement pluvial et eau potable). Mise en sécurité du marché pour faire face à son extension. Fluidifier la circulation. Anticipation d'un possible enfouissement des réseaux fibres. Cf. plan façade pour la suite et opération sur l'habitat
Partenaires	Le département (route départementale), le SDEY, la Régie des Eaux. Bertrand (assainissement) La région (verdissement, paysagement) A cette date les partenariats sont encore à mettre en place, en particulier les subventions diverses. En outre, essayer de réactiver l'AESN qui a décliné (une demande de classement prioritaire avait été faite, il y a TROIS ans. Donc nous ne sommes plus prioritaires)
Dépenses prévisionnel/définitif	1,7 millions H.T. € prévisionnels

Plan de financement prévisionnel / définitif	DETR et/ou DSIL. AESN (à réessayer) Région : Centralités Amendes de police Département Ambitions ? Le reste à charge sera financé par un emprunt sur 25 ans, dédié ou non.
Calendrier	Etudes jusqu'à fin 2022. Lancement des marchés premier trimestre 2023. Lancement des travaux deuxième trimestre 2023. Inauguration second semestre 2024.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CRTE : 09 Réduire la dépendance à la voiture individuelle en proposant des alternatives pour toutes et tous Objectif AB : Développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle à destination des habitants, du tourisme vert et de la logistique Action 9AB3
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Faciliter l'accès au centre bourg à tout un chacun. Rendre attractif le parcours en centre bourg, permettant de maintenir la dynamique des commerces. Renforcer l'attractivité du territoire et permettre l'installation de nouveaux habitants, ainsi que des membres du corps médical.
Annexes	Instruction de permis. Demandes d'urbanisme. Socotec par exemple. Voir dossier AMO. Organismes de contrôles en référence à la réglementation sur l'accessibilité.

FICHE ACTION N° P9

Mise en place d'une navette

ENJEU	<u>Vivre sur le territoire</u>
Orientation stratégique	Permettre la mobilité pour tous
Objectif	Proposer des solutions alternatives à l'autosolisme : vélos ou véhicules en partage, navettes en TAD
Action nom	Mise en place d'une navette
Action n°	P9
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Charny Orée de Puisaye Collectivité territoriale
Description de l'action	Le projet va permettre de réduire la distance entre les usagers/clients et les commerces ainsi que les services de la commune. Importance pour les populations isolées, PMR et ados sans véhicules... = Inclusion
Partenaires	CCPF sous réserve de la prise de compétence par l'EPCI.
Dépenses prévisionnel/définitif	75 000 € HT. +1 ETP conducteur + entretiens du véhicule et fluides.
Plan de financement prévisionnel / définitif	CCPF DETR LEADER Région Banque des territoires Mobilité verte
Calendrier	Selon les échanges avec la CCPF.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CRTE : 09 Réduire la dépendance à la voiture individuelle en proposant des alternatives pour toutes et tous

	Objectif AB : Développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle à destination des habitants, du tourisme vert et de la logistique
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Amélioration de l'attractivité du centre-ville et de l'activité des commerçants. Lutter contre la précarité mobilité.
Annexes	En lien avec avancées du PMS et du plan d'actions à venir

FICHE ACTION N° P10

Création d'un pôle culturel

Orientation stratégique	<u>Outiller la transmission :</u> Réinventer les espaces d'intérêt général - Favoriser l'accueil et l'accompagnement des publics en aménageant les locaux des acteurs et services en contact avec la population - Permettre l'appropriation des espaces extérieurs : jardins partagés, gestion collective des espaces publics, animations...
Action nom	Création d'un pôle culturel
Action n°	P10
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Charny Orée de Puisaye Collectivité territoriale
Description de l'action	Le projet va permettre de développer une bibliothèque, une médiathèque, une ludothèque, une salle d'expositions, une salle de spectacle, une salle de cours de musique, une salle d'expériences virtuelles, un espace de lecture et convivialité, un espace de travail, un pôle numérique, une mise en accessibilité et les archives. Ce projet s'inscrit au cœur d'un dispositif transgénérationnelle (EHPAD, le collège et les écoles). De plus, sa localisation dans un quartier identifié de la commune déléguée de Charny va permettre d'apporter une meilleure dynamique. La bibliothèque va évoluer d'un niveau 1 à un niveau 3.
Partenaires	Département à travers la bibliothèque départementale du prêt. Par ailleurs, le projet pourra servir de modèle, de référence pour les autres territoires. AMO et concours des écoles d'architecture.

	CAUE – demande un cahier des charges sur l’organisation des différents lieux ainsi que sur l’aspect architectural du fait de la localisation du projet (entrée de Charny). Prochaine étape, CAUE, rendu du cahier des charges fin 2022
Dépenses prévisionnel/définitif	3 500 000 € HT. +1.5 ETP sur le projet mais il existe des aides départementales qui peuvent couvrir des surcouts de 50 % dans le cadre d’une amplitude horaires plus grandes.
Plan de financement prévisionnel / définitif	DETR / DSIL / DRAC (50 % pour la bibliothèque) Région contrat de territoire Département Ambitions Mécénat DITP : enveloppe à utiliser 68 000€. * Enveloppe DITP : Mise en réseau des pôles culturels (Toucy, St Amand) : nous pourrions nous appuyer sur l’avancée de Saint Amand pour imaginer un « guide » de programmation d’un tel équipement (qui servirait à l’ensemble du territoire par ailleurs). Infos nécessaires sur mise en œuvre !
Calendrier	Etudes 2023 / L’inauguration est prévue dans courant de l’année 2026.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CRTE : 01 Accompagner le déploiement numérique et son appropriation Objectif A : Dresser une feuille de route du déploiement numérique 08 Assurer l'accès aux différents services et équipements sur l'ensemble du territoire (commerces de proximité, santé, éducation, culture, solidarité) Objectif W : Développer l'offre d'équipements publics pour renforcer les centralités
Indicateurs de suivi et d’évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Ce projet, dans le cadre d’un développement concomitant avec le plateau sportif, permettra d’améliorer l’attractivité du territoire (habitants, médecins, valorisation des terrains à vendre...)
Annexes	Voir dossier AMO.